

BON DE COMMANDE



Structures non associatives et non sportives

2024/2025

N° affiliation

Date

Nom de la structure

A - COTISATION D'AFFILIATION



Affiliation structure

135,50 €

Total A

135,50 €

RENOUVELLEMENT PAR INTERNET

- 1) Connectez-vous à www.affiligue.org avec vos identifiants et mot de passe du responsable de l'établissement
- 2) Renouvelez d'abord l'affiliation de la structure en modifiant les informations qui le nécessitent
- 3) Signer votre demande avec la signature électronique (vous avez besoin de votre téléphone portable pour recevoir le code SMS de signature). Vous recevrez un mail vous confirmant que votre affiliation a été transférée à votre fédération de rattachement pour traitement.
- 4) Une fois votre affiliation validée, vous recevrez par mail, la facture.
- 5) Régler votre facture par chèque ou virement bancaire

RENOUVELLEMENT PAR COURRIER

Pour l'affiliation :

Vérifier, modifier ou compléter les informations de formulaire d'affiliation

Dater et signer le document par le ou la responsable de la structure

Pour les adhésions :

Faites remplir et signer les demandes d'adhésions à chaque adhérent

commande
votre commande ou faire un virement bancaire en précisant le n° d'affiliation

0209 2540 184

6) Envoyer ou déposer le tout à la fédération :

Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres

52 rue de Pied de Fond

79000 NIORT

1)

2)

3)

4) Remplir le bon de

5) Joindre un chèque de règlement du montant de

IBAN : FR76 1551 9391 0200

BIC : CMCIFR2A

7) la fédération vous enverra facture par mail